

## À L'AGENDA

12-13 mars Il faut avancer l'heure dans la nuit de samedi à dimanche à 2 h du matin puisque ce sera le début de l'heure d'été.



27 mars Joyeuses Pâques !



28 mars Le bureau municipal est fermé.

29 mars Popote roulante. Au menu : soupe au poulet et aux nouilles, côtelettes de porc en sauce, pâté au saumon et gâteau Reine Elisabeth. Passez votre commande auprès de Mme Luce Blais au plus tard le 21 mars en composant le 819-657-4908.

30 mars Réunion du Comité de développement à 19 h à la salle du Conseil.

## DATE À RETENIR POUR LE MOIS D'AVRIL

4 avril Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h.



\*\*\*\*\*

## INFORMATION MUNICIPALE

### COLLECTE D'OBJETS

Des contenants sont à votre disposition au bureau municipal afin de récolter les objets suivants :

- ampoules fluocompactes non cassées et sans emballage
- piles rechargeables ou non et accumulateurs
- cartouches d'encre et cellulaires

Les objets suivants **ne sont pas acceptés** :

- Ampoules à filament, incandescentes et halogènes
- Batteries d'automobiles ou autres accumulateurs contenant un liquide (Par contre, ils sont acceptés durant la collecte des résidus domestiques dangereux)

Nous vous remercions d'exécuter ces petits gestes positifs pour l'environnement !

## ***INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES***

### **SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE**

Les parents ayant des enfants en âge de s'inscrire au service d'animation estivale recevront d'ici la fin mars un sondage par voie électronique. Ce sondage a pour but de bien connaître les besoins des familles concernant le service d'animation estivale. Par cette démarche, le Comité des loisirs souhaite améliorer le service auprès des familles.

### **RAPPEL - PROGRAMME RÉNORÉGION**

Ce programme vise à améliorer les conditions d'habitation des ménages en milieu rural. Le programme RénoRégion accorde une aide financière aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste, vivant en milieu rural, afin d'effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures de leur résidence. La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser 100 000 \$.



Pour être admissible, la résidence devra nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture ou les ouvertures. L'aide gouvernementale maximale est de 12 000 \$. Pour des informations complémentaires, veuillez communiquer avec **M. Richard Giguère**, responsable pour le territoire de la MRC du Granit, au **819-582-2975**.

### **ANNONCES**

Produits d'érable à vendre : sirop, tire et beurre. Également, framboises ou beurre d'érable enrobés de chocolat noir. Faites vos commandes auprès de Johanne Blouin au 819-657-4524.

An advertisement for 'Monuments Funéraires' (FT). On the left is a photograph of a white, heart-shaped monument with the word 'Monuments' in cursive and 'FT' in a box. To the right, the text reads: 'MONUMENTS FUNÉRAIRES et BALCONS en COMPOSITE', 'ÉCONOMIE de 20% à 30% du coût d'un MONUMENT TRADITIONNEL', 'Rés. : 418 629-3957', 'Cell. : 418 629-7421', 'Représentant, Renaud Royer', and '340, Avenue Centrale, St-Vianney, Québec www.fibre-tech2000.com'.

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
et **BALCONS** en **COMPOSITE**

**ÉCONOMIE de 20% à 30%**  
du coût d'un **MONUMENT TRADITIONNEL**

Rés. : 418 629-3957  
Cell. : 418 629-7421

Représentant, Renaud Royer

340, Avenue Centrale, St-Vianney, Québec [www.fibre-tech2000.com](http://www.fibre-tech2000.com)

# ***PASSEZ UN BON MOIS !***